

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 40

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comm' les masur's sont in mancheau,⁵
Qu'on peut vir' dins l' maison l'un d' l'autre,
L'accord tourn' souvint in compote,
Et l'in s' coll' parfos dins l' rucheau.⁶

Cha, c'est eun' gèn', faut l'arcounaître ;
Mais faut pînsar avec plaisir
Qu'in sait s' prêter secours aussi
Dès qu'un innui vient à paraître.

Eun' femm' met au moune⁷ un infant ?
Vit', sans l'espoir d'un bénéfice,
Chacun va présenter s' service :
In est dix pour un à l'instant...

Faut vir' comm' tout le moune s' dégrouille !
L'un soigne el femm', l'autre el marmot ;
L' pèr' peut ouvrir comm' si rien n' s'rot ;
In rinçant, i-ara s' rataouille.⁸

Là, ch't un visin qui va s' marier :
Vite on in ramoun' l' cour del' masure.
Pis in li fait eun' bell' jouceur⁹
Ed fleurs, ed sabe,¹⁰ et d' biau papier...

Insuite, pou' l' banquet du mariache,
In vot déjiler chaqu' visin
Qui va porter à plein quertin¹¹
El pus bell' vaissell' dé s' ménache.

Si quéqu'un meurt... là ch'est un deuil.
Partout l' coron est in tristesse.
Incore eun' fois tout l' moun' s' impresse,
L' nuit, pou' veiller près du cercueil.

In fait au mort l' dernièr' toilette
Et tout l' quartier suit l'interr'mint. —
Si l' z'indeuillés vie'n't povermint,
Au cim'itière un visin fait l' quête! —

— Vieux corons, oh! bonn' vieill' cité
Où l'ouvier vit in famille,
Parfos r'muant, parfos tranquille ;
Où l' p'uvr' vot¹² presqu' l'égalité :

Corons où d' grands arbitraires
N' vieun't point fair' bisquer l' travailleur,
Où règn' margré tout l' bonn' humeur,
J' vous salu', cahut's ouvrieres!

Jules Mousseron.

¹ Corons, longues files de maisons ouvrières, bâties sur un type pareil. — ² Toits. — ³ Se ressemblent. — ⁴ De l'âge. — ⁵ Sont serrées en tas. — ⁶ Ruisseau. — ⁷ Monde. — ⁸ Pitance. — ⁹ Jonchée. — ¹⁰ Sable. — ¹¹ Paniers. — ¹² Voit.



ON BON COLIAU (couloir, passoire)

LE petiou Ganganet étâi boubo u Grand Couerti. Son tuteur l'y âve plliacha por allâ ein tsmep le vatses, le z'amasâ, atsoumâ et détsoumâ, colâ le lassé, écoladzi, fére le foua et ariâ le tsivre. Et fasâi tout volon-tchi tiet cé derrâi travau, car é n'étâi pas tant hiaut, et por ariâ é faut mé dé force tiet por aliaubâ.

Ona né que le pourro boubo ariâve ona grossa cabra naïre que piatâve quemeint ona vaudâisa, Ganganet s'infônme bin adrâi et li té fot ona répétaie avoéu on chaton. La tsivra épouâria réqueminne à piatâ et mémameint à pétolâ dein le seillhon.

— Diâbllio t'einlêvâi pi por ona rouâta dé bêtoche, li bouéle le boubo, rodze de colére quemeint on gratta-tiu. Et li té fot oncor on coup de poing.

U moment io le valet sé rébouetâve apré ariâ, la tsivra sé bouete apré pessi.

— Pesse pi, li fâ Ganganet, ié on coliaû u tsalet.
Djan-Pierro dé le Savoies.

L'ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS

Le 31^e Almanach du Conteur Vaudois vient de faire son apparition. On retrouvera ce « jeune-vieux » avec d'autant plus de plaisir qu'il conserve dignement les traditions du pays et qu'il est surtout l'une des rares publications s'efforçant de maintenir le vieux patois vaudois.

L'édition de 1934 ne le cède en rien à ses devanciers : elle fait preuve d'éclectisme et de bon goût. Les observations astronomiques, les foires, les recettes de toute sorte et les bons mots foisonnent dans ce joli opuscule où l'on trouve, à côté de nombreuses il-

lustrations photographiques, les bons dessins du peintre F. Bovard.

La partie littéraire est aussi très soignée. On y trouve une intéressante étude du maître historien Burmeister, de jolies nouvelles de Jean des Sappins, F. Musy, C. Schwaebel, Louis Maire, Jean Petitequin, F. Wæfli, Henri Chappaz et Gédéon des Amburnex. Le patois vaudois a toujours sa place d'honneur sous la plume de l'excellent Marc à Louis, (Lo renâ et l'etiârû) et de G. Huguenin, (La saboulaie dai Bourguignons...).

Notons encore des poésies, d'innombrables boutades et dessins humoristiques et tout ce qui fait de l'Almanach du Conteur Vaudois, une publication qui, si elle est chaque année « à la page », n'en est pas moins un livret « bien de chez nous ». H.

FANTAISIE SUR LA VALLÉE DE JOUX

LOIN d'être une « vallée de larmes », la Vallée de Joux est au contraire une contrée fort plaisante et ses habitants, quoique gens réfléchis, ne sont nullement des saules-pleureurs. De riantes localités émergent de la verdure, sur les deux rives du joli lac de Joux. Les noms de ces villages et hameaux témoignent d'une fantaisie originale, dont il serait intéressant de rechercher l'explication.

Le visiteur de la plaine qui, pendant la belle saison, vient chercher à la Vallée le bon air et la fraîcheur, ne peut y parvenir sans passer par *Le Pont*, à ce bout-ci du lac. Mais si ce touriste est habillé d'un complet tout neuf, en flanelle blanche, qu'il prenne garde, en passant aux *Charbonnières*, de ne pas trop s'y frotter, s'il veut s'éviter un nettoyage coûteux. Si, par un jour d'orage, il est surpris par une bonne averse, qu'il ne se fasse pas trop de soucis. Il y a tout près de là une localité où l'on se chargera de *Le Séchey*.

Si, incommode par la chaleur ou par une boisson par trop fraîche, il se sent mal à l'aise, qu'il s'arrête au *Lieu*, où il pourra s'asseoir un instant, sans être dérangé. Honni soit qui mal y pense !

Si ce même visiteur, bien reposé, ne veut pas suivre la grande route poussiéreuse, qu'il prenne *Le Sentier* qui le conduira tout droit au chef-lieu, situé à l'autre bout du lac. Tout le long du trajet, il aura pu constater que les « Combières » sont gens d'ordre qui ne laissent rien traîner. On serait alors mal venu de dire qu'on y a trouvé du *Chenit*. Avant de juger, il serait prudent de s'orienter, puisque la commune du *Chenit* réunit le *Sentier*, le *Brassus* et l'*Orient*.

Promeneur solitaire, si tu es quelque peu observateur et qu'il te prenne fantaisie de sortir le soir, par un beau clair de lune, tu verras des couples de jeunes amoureux quitter le sentier et se diriger, bras dessus-bras dessous, vers *Le Bras-sus*. Tu rencontreras aussi, probablement, des gens qui, par crainte des piqûres de taons, se réfugieront à la *Combe aux Moussillons*.

Au retour, pour rejoindre le *Pont*, à pied, par l'autre rive du lac, nul n'est besoin de se munir d'un casque colonial pour traverser *L'Orient*. Il n'y fait pas plus chaud qu'ailleurs. Lorsque ce touriste, en arrivant au village suivant, verra en passant un propriétaire fumer sa pipe dans son jardin, qu'il ne manque pas de le complimenter sur les *Bioux* dahlias. Ça lui vaudra un sourire et peut-être même une invitation à goûter un verre de « Risoux sur lies », cuvée réservée ! Mais si cette bonne aubaine ne se réalise pas, qu'il se contente alors d'une franche lampée d'eau bien fraîche vers chez *Grosjean*.

Un bon conseil. Si vous avez la réputation d'avoir un caractère plutôt rugueux, profitez d'être sur place pour vous faire donner un bon coup de lime à la fabrique de *L'Abbaye*. Et si, par hasard, c'est le jour de l'abbaye du village, ne vous privez pas d'une danse ou même de deux. Les « Combières » sont accueillantes aux gens de la plaine, sans doute à cause du voisinage du *Mont Tendre*.

Après un pareil trajet, vous devez avoir « la dent », comme on dit quand on a l'estomac dans les talons. Vous trouverez au *Pont* de quoi vous restaurer. Des truites, sûrement, peut-être aussi du veau froid, mais pas du lion, lors même que la *Dent de Vaullion* vous domine de ses quinze cents mètres.

En visitant la Vallée, il vaut mieux avoir les

idées *Derrière la Côte* plutôt que d'en avoir de « derrière la tête ». Il y a des jeunes gens qui sont bien gentils, *mais lents* (Meylan) à se décider quand il s'agit de mariage. Une fois mariés, ils sont tristes, par moment, *puis gais* (Pi-guet), sans que l'on sache pourquoi. En automne, le dimanche, les gamins vont par bandes, le long des routes, *gauler* (Golay) les noix. Une légende veut que la trisaieule de tous les Ro-chat de la Vallée était une bonne femme qui raffolait des chats, ce qui la fit surnommer « la mère aux chats ».

Toutefois, tout n'est pas parfait, à la Vallée. On n'y est guère chez soi, à cause de tous ces *Guignard* qui viennent « guigner », le soir, autour des maisons, au lieu de s'occuper de leurs affaires. Et il y a des *Lecoultre* qui sont venus au monde avec l'intention héréditaire de « raser » le plus souvent possible leurs concitoyens.

Tout cela n'empêche pas que ces « Combières » sont de braves gens qui, tout en laissant leur lac se couvrir d'une glace épaisse, de décembre à mars, conservent le cœur chaud et les pives au sec. F. Woelfli.

LE COLONEL BONJOUR¹

PARMI les vieilles petites brochures relatives à la Révolution vaudoise de 1798 et dont plusieurs sont engouffrées dans ce qu'on appelle des recueils artificiels, sans l'indication des titres, il y en a une du colonel Bonjour, sous-préfet du district d'Avenches. Ce sont des « Réflexions ».

L'auteur s'excuse de les présenter un peu tardivement (en juillet), mais ce qu'il veut dire, à la lumière des événements, se rapporte « à tous les temps ». Il commence par excuser les anciens gouvernements, « qui se trouvaient gênés par des institutions enfantées dans des tems d'anarchie, et de la plus profonde ignorance ». Et tout de suite, il faut que l'individu soit mis à même de s'instruire et de jouir du travail de ses mains. Mais les esprits ne doivent pas être excités, la solidarité interviendra comme un remède propre à fonder la société nouvelle.

Nous ne suivrons pas le colonel Bonjour dans ses incursions historiques et ses considérations sur Charlemagne, Clovis, le duc de Zähringen, fondateurs de Fribourg et la conquête des Bernois dans le Pays de Vaud en 1536. Quelques mots seulement sur ce qu'il voudrait voir, maintenant que la Révolution est faite, le nouvel ordre de choses établi.

Autant que possible, la division territoriale du pays restera la même, mais le pays étant essentiellement campagnard, « aucune de nos villes ne devrait être agrandie ». Notre compatriote voit loin : il redoute le danger des tentacules et l'émigration du paysan vers les cités, aux besoins si divers. Un trop grand nombre d'électeurs réunis en un seul lieu ne se connaissent pas aussi bien que ceux d'un village où il y en a forcément peu. Chaque district se diviserait en trois parties ayant chacune des électeurs. Le canton, partout en Suisse, comprendrait dix districts. Il y aurait donc en tout soixante électeurs chargés d'élire toutes les autorités constituées. On pourrait être membre d'une Chambre administrative ou du Corps législatif jusqu'à l'âge de 65 ans.

Le colonel Bonjour a des paroles enthousiastes pour l'agriculture « qui est la source de nos vies et de tous nos biens ». Le gouvernement déterminera quels sont les produits dont la culture doit être intensifiée : non seulement les terres serviront à donner une honnête occupation, mais elles relèveront le moral du peuple quand les sources de la misère auront été rationnellement tarées. Et voici une réflexion qui fera plaisir aux abstinentes, mais non aux fervents du vignoble : « Dans plusieurs pays, les vignes auraient de meilleurs effets sur la force publique, si elles

¹ Noël-Antoine-Abraham. 1731-1807, colonel dans les troupes anglaises aux Indes, seigneur de Bellerive en 1777 et nommé colonel dans le Pays de Vaud par LL. EE. Fut membre du premier Grand Conseil vaudois.